

ÉCOLE SUPÉRIEURE
D'ART DRAMATIQUE
DU TNB



Théâtre National de Bretagne
Direction Arthur Nauzyciel

TAXE D'APPRENTISSAGE FAITES LE CHOIX DE LA CULTURE ET DE LA JEUNESSE



LE THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE ET SON ÉCOLE

PARTAGER TRANSMETTRE RENCONTRER

LE TNB, UN LIEU SINGULIER DANS LE PAYSAGE ARTISTIQUE FRANÇAIS

La mission première d'un Centre Dramatique National (CDN) est la création théâtrale. Le Théâtre National de Bretagne (TNB) est l'héritier d'une histoire qui remonte à la création du Centre Dramatique de l'Ouest en 1949, qui se trouve ensuite liée à celle de la Maison de la Culture, fondée en 1968. Le TNB voit le jour en 1990, fusion du Centre et de la Maison de la Culture. Le TNB est un CDN singulier : pôle européen de création théâtrale et chorégraphique, il est doté d'une mission élargie à la danse et à la musique, d'un festival, d'un cinéma et d'une École Supérieure d'Art Dramatique. Le TNB accueille plus de 200 000 spectateur·rices chaque saison.

Depuis 2017, la direction du TNB est confiée à Arthur Nauzyciel. Le comédien et metteur en scène a mis en place un projet fondé sur le triptyque « Partager, Transmettre, Rencontrer », auquel il a voulu associer 26 artistes, un chercheur et un acteur. Le projet d'Arthur Nauzyciel pour le TNB décloisonne les disciplines artistiques en invitant les spectateur·rices à circuler de l'une à l'autre.

L'ÉCOLE, UN LABORATOIRE AU CŒUR DU TNB

Fondée en 1991 et située au cœur du théâtre, l'École du TNB propose une formation supérieure pour de jeunes acteurs et actrices à travers un cursus de 3 ans. En septembre 2018, un nouveau projet pédagogique a été mis en place pour l'arrivée de la 10^e promotion. Arthur Nauzyciel a souhaité en partager la conception avec l'acteur Laurent Poitrenaux en le nommant responsable pédagogique associé de l'École.

À l'image du TNB, ce projet développe une formation de l'acteur·rice pluridisciplinaire et ouverte sur l'international. L'École est un laboratoire, un lieu d'expériences et de recherche dont l'enjeu est de transmettre et d'inventer un rapport sensible au monde, pour que chaque élève développe sa singularité d'acteur tout en se constituant ses propres outils au cours des apprentissages. Les élèves doivent se préparer à construire un théâtre qui sera le leur dans le monde à venir.

LE TNB EN CHIFFRES

3 SALLES DE SPECTACLES

930, 310 et 100 places

2 SALLES DE CINÉMA

403 et 92 places

1 ÉCOLE

11 promotions accueillies depuis 1991

1375 inscrit-es au concours 2021

dont 24 nationalités représentées

1 SAISON

Près de 200 000 spectateur-rices

44 spectacles (hors festival)

284 représentations

30 rencontres avec les équipes artistiques

280 films projetés

1 FESTIVAL ANNUEL

3 semaines de festival

15 lieux partenaires

150 représentations pour 25 spectacles

Plus de 19 000 spectateur-rices

17 projections et événements cinéma

115 professionnel-les accueilli-es

175 intermittent-es employé-es

AVEC LE PUBLIC / SUR LE TERRITOIRE

4 spectacles en tournée départementale

Des actions culturelles en milieu scolaire, hospitalier, carcéral, avec les associations du champ social

Couverture, 1, 2, 4 © Gwendal Le Flem

3 © Nicolas Joubard



3 ANNÉES À L'ÉCOLE DU TNB

UNE ÉCOLE OUVERTE À TOUTES ET À TOUS

L'École est une formation supérieure gratuite qui s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans souhaitant devenir comédien-nes. Elle veille à ce que soit représentée la diversité de la jeunesse et de la société parmi les élèves retenus-es. Afin de faciliter l'accès aux études, des bourses peuvent être accordées en lien avec nos partenaires (CROUS, Mécènes). Actuellement, 40 % des élèves sont bénéficiaires d'un programme de bourses.

UN CONCOURS D'ENTRÉE INNOVANT

Tous les 3 ans, l'École sélectionne une promotion de 20 élèves à parité femmes/hommes. En 2018, le concours a changé de forme et de philosophie (dossier de création, auditions longues, stage collectif), mettant l'accent tant sur la personnalité que sur le savoir-faire des candidat-es, attirant ainsi de nouveaux profils. Grâce à des frais d'inscription réduits, le concours 2021 a conservé ce même esprit d'égalité des chances. L'École a accueilli sa 11^e promotion en septembre 2021.

LE CURSUS ET SON DIPLÔME

Directement en prise avec les réalités du milieu professionnel, la formation repose sur une pratique intensive au travers d'ateliers dispensés par des artistes. Rencontres, masterclasses et stages sont pensés en écho à la programmation du TNB et croisent toutes les disciplines : théâtre, musique, danse, arts plastiques, cinéma. Des cours théoriques sont assurés par le département Arts du spectacle de l'Université Rennes 2. Les élèves sont associés-es à la vie du théâtre et participent régulièrement à des actions culturelles sur le territoire breton.

3 axes forts du projet pédagogique caractérisent chaque année d'étude :

- ▣ Première année : apprentissage des fondamentaux de l'acteur-riche et découverte des processus de création des artistes invité-es
- ▣ Deuxième année : création et interprétation d'un répertoire joué en public
- ▣ Troisième année : ouverture des élèves vers l'international (échanges internationaux individuels ou collectifs, notamment séjours d'étude à l'étranger) et vers le monde professionnel (créations et mises en situations professionnelles)

L'École délivre le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, diplôme de niveau 2 habilité par le Ministère de la Culture. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Rennes 2, les élèves peuvent également obtenir une licence en Arts du spectacle.

L'École est labellisée « Charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur » (programme 2021-2027 de l'Union européenne).

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'École accompagne les premiers pas professionnels des ancien-nes élèves à travers :

- la mise en place d'un répertoire de 4 créations produites et portées par le TNB ;
- la possibilité d'apporter un soutien financier aux metteur-es en scène et compagnies amené-es à les embaucher dans les 6 années qui suivent leur sortie d'école.



5





© Gwendal Le Flem

DEVENEZ PARTENAIRE DE L'ÉCOLE DU TNB

L'École du TNB reçoit des subventions de l'État, de la Ville de Rennes et du Conseil Régional de Bretagne. Elle bénéficie également du soutien de fondations et d'entreprises partenaires.

EN SOUTENANT FINANCIÈREMENT L'ÉCOLE DU TNB, VOUS :

- ▣ **Défendez** la création théâtrale et les artistes de demain
- ▣ **Favorisez** la formation professionnelle et la transmission de pairs à pairs, à travers un enseignement exigeant porté par des artistes reconnues et en activité
- ▣ **Accompagnez** des jeunes de tous horizons dans l'accès aux études supérieures, en particulier aux formations artistiques
- ▣ **Contribuez** au développement de projets innovants à l'échelle locale, nationale et internationale
- ▣ **Encouragez** l'insertion professionnelle des jeunes comédiennes

EN 2022, VOS CONTRIBUTIONS PORTERONT NOTAMMENT SUR :

- ▣ l'attribution de bourses d'étude pour les élèves en situation fragile
- ▣ le développement des moyens pédagogiques de l'École (organisation des projets et stages, outils techniques)
- ▣ le renforcement des outils de scolarité à disposition des élèves (matériel numérique, fonds documentaire de la bibliothèque spécialisée de l'École...)
- ▣ l'organisation d'un temps fort pour les écoles de théâtre françaises et étrangères lors du Festival TNB en novembre
- ▣ la participation de l'École à des manifestations portées par des acteur·rices du territoire (festivals)

LA TAXE D'APPREN- TISSAGE QU'EST-CE QUE C'EST ?

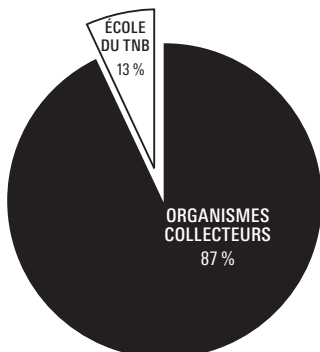
Versée par les entreprises, la taxe d'apprentissage participe au financement de la formation professionnelle.

Le montant de votre taxe d'apprentissage est calculé sur la masse salariale brute de l'entreprise (0,68% de la masse salariale de l'année 2021) et se répartit en 2 fractions :

la « part principale » de 87% de votre taxe, dédiés au financement de l'apprentissage par un versement aux organismes collecteurs.

le « solde » de 13% de votre taxe, correspondant aux dépenses libératoires, que vous pouvez verser à l'École du TNB (UAI 0352383A) avant le 31 mai 2022. L'École vous envoie en retour un reçu vous permettant de justifier du bon acquittement de votre taxe auprès de l'administration fiscale.

RÉPARTITION DES VERSEMENTS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE :



COMMENT VERSER LA TAXE ?

Pour faire votre versement direct à l'École du TNB avant le 31 mai 2022, nous vous proposons 3 modalités de paiement et de transmission de vos coordonnées, qui nous permettront de vous envoyer un reçu attestant de votre versement, vous tenir informé-es de nos actualités et vous accueillir aux présentations publiques de l'École.

Par chèque

À l'ordre de « Théâtre National de Bretagne »
Par voie postale à :
Gwendoline Affilé – École du TNB
1 rue Saint-Hélier CS54007
35040 Rennes Cedex
> bordereau à télécharger sur T-N-B.fr
et à renvoyer par voie postale

Par virement bancaire

Titulaire du compte :
« Théâtre National de Bretagne »
Domiciliation : Bretagne Entreprises (02483)
RIB : 30004 02483 00011019837 86
IBAN : FR76 3000 4024 8300 0110 1983 786
BIC : BNPAFRPPCRN
Merci d'indiquer la référence « TA 2022 »
dans votre ordre de virement
> formulaire en ligne à retrouver sur T-N-B.fr

Par paiement en ligne sur T-N-B.fr

> formulaire intégré à la plateforme de paiement

L'École du TNB est subventionnée par
Le ministère de la Culture
La région Bretagne
La ville de Rennes



L'École du TNB reçoit le soutien de l'Union
européenne dans le cadre du programme
Erasmus +

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



L'École du TNB remercie la Fondation
d'entreprises Hermès (dispositif Artistes dans
la Cité) et le Fonds de dotation Porosus pour
les bourses d'études accordées à certain-es
étudiant-es de l'École, ainsi que Prime
Video, partenaire de l'accompagnement des
étudiant-es issu-es des programmes Égalité des
chances de la Fondation Culture & Diversité.



CONTACT
ÉCOLE SUPÉRIEURE
D'ART DRAMATIQUE DU TNB
GWENDOLINE AFFILÉ
Adjointe à la direction des études
02 99 31 12 80 ou 06 79 56 57 41
g.affile@t-n-b.fr

1 rue Saint-Hélier CS 54007
35040 Rennes Cedex